

JOURNAL DE LA HAYE.

PRIX DE L'ABONNEMENT.
 La Haye. Provinces.
 Pour un an. . . 26 fl. 30 fl.
 six mois. 14 » 16 »
 trois mois 7 » 8 »

PRIX DES INSERTIONS.
 Les 5 premières lignes 1 fl. 50, timbre
 compris et 10 cts. par ligne en sus.

BUREAU DE LA RÉDACTION,
 à La Haye, Loge Nieuwstraat,
 derrière le Prinsegracht (Noordzijde)

BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES
 ANNONCES,
 Chez M. Van Weelden, libraire,
 Spui, à La Haye.
 Les lettres et paquets doivent être
 envoyés à la direction francs de port.

LA HAYE, 19 Mai.

On nous écrit d'Amsterdam, 18 mai :
 La Cour a assisté aujourd'hui au service divin dans la Nouvelle Eglise, où le prédicateur M. van Voorst a officié.
 Dans l'après-midi, le Roi, les Princes et les princesses ont visité le beau jardin de la société *Natura Artis Magistra*, et y ont examiné avec beaucoup d'intérêt plusieurs riches collections de nouvelles plantes. Bien que le temps fût pluvieux, le jardin put à peine contenir la foule qui s'y pressait pour voir et saluer la famille royale.
 La représentation extraordinaire donnée hier au soir au Théâtre Royal Français a été fort brillante. La Cour y a reçu les mêmes marques de vénération et d'amour qu'aux représentations précédentes.
 Avant hier au soir a eu lieu le concert à la Cour donné sous la direction de M. Stumpff. Leurs Majestés, les Princes et Princesses de la famille royale, les ministres du Roi, le gouverneur de la province, le bourgmestre de la ville et plusieurs autres invités y ont assisté. L'exécution des morceaux de musique a été digne de tous éloges, et le Roi en a témoigné à différentes reprises sa haute satisfaction à M. Stumpff.
 A 4 heures de l'après-midi il y eut réception de dames à la cour de S. A. R. Madame la princesse d'Orange.
 Le Roi a quitté la capitale hier au soir et est arrivé vers minuit dans la résidence; la Reine et les autres membres de la famille royale sont partis ce matin d'Amsterdam, et sont arrivés vers midi en cette ville.

On écrit de Paris, 17 mai :
 Le roi, la reine et S. A. R. Mme la princesse Adélaïde se sont rendus, dans l'après-midi, du palais de Neuilly au palais de Versailles, où se trouvaient déjà S. A. R. Mme la duchesse de Nemours et S. A. R. le grand-duc-héritaire de Saxe-Weimar, venus le matin de Paris pour visiter le palais et les jardins de Versailles.
 Il y a eu grand dîner au palais de Trianon. Le dîner a été suivi d'un spectacle, composé du *Déserteur*, représenté par les artistes du théâtre royal de l'Opéra-Comique. Après le spectacle, LL. MM., Mme Adélaïde et M. le grand-duc de Saxe-Weimar sont partis pour Neuilly. S. A. R. Mme la duchesse d'Orléans était revenue dans la soirée à Neuilly.

Nouvelles des Indes-Néerlandaises.
 Le commissaire-inspecteur néerlandais de Bornéo, Rionw et Linga, M. Weddik, s'est rendu le mois de septembre dernier, de Samarang à Koeti et est arrivé le 26 de ce mois devant le Kampong Samarinda, situé sur la rivière Koeti. Son arrivée avait d'abord causé une grande inquiétude parmi les indigènes, mais dès qu'il en connut le but tout pacifique de sa mission, les esprits se tranquilliserent, et MM. Weddik a conclu et signé un nouveau traité avec le sultan de Koeti ainsi qu'avec le sultan de Passir.
 Pendant son séjour à Koeti, M. Weddik a en même temps pris des renseignements sur l'expédition des deux navires britanniques *The Young Queen* et *l'Anna*, sous le commandement de M. Erskine Murray, dont nous avons annoncé dans le temps la catastrophe. Il résulte des rapports de M. Weddik que cette expédition n'avait pas pour but, comme on voulait le faire accroire, de renouer des relations commerciales avec le sultan, mais de l'établir à Koeti. Le sultan déclara à M. Murray,

qu'étant sous la domination du gouvernement néerlandais il ne pourrait adhérer à aucun établissement sans en avoir obtenu son consentement. Là dessus, ajoute le sultan, M. Murray eut recours à tous les moyens afin de présenter les actes du gouvernement néerlandais sous les plus sombres couleurs et n'épargna aucun effort pour décider le sultan à s'affranchir de la domination hollandaise.
 M. Weddik a délivré onze individus pris par les pirates.

Par arrêté du 15 de ce mois, le Roi a nommé commandeur de l'ordre du Lion-Néerlandais M. Reynst, vice-président du conseil colonial, remplissant provisoirement les fonctions de gouverneur-général aux Indes-Néerlandaises.

La littérature nationale vient d'essuyer une nouvelle perte, par la mort de M. S. J. Wiselius, membre de l'institut des Pays-Bas, chevalier de l'ordre du Lion-Néerlandais, décédé à Amsterdam à l'âge de 76 ans. M. Wiselius a enrichi la littérature hollandaise par de nombreux ouvrages en prose et en vers qui jouissent d'une réputation justement méritée. Ses tragédies surtout lui assurent à jamais une place très-distinguée parmi les poètes dramatiques de notre pays.

La société française de statistique universelle, établie à Paris, vient de recevoir au nombre de ses membres notre compatriote M. W. van Hasselt, juge-commissaire du tribunal d'arrondissement d'Amsterdam.

Le 23 juin prochain, il y aura au Loo, deux courses de chevaux, pour lesquelles des prix seront décernés par le Prince Alexandre des Pays-Bas. Les inscriptions doivent se prendre avant le 1^{er} juin, chez M. le baron Sloet van Oldruitenborgh, aide-de-camp du Prince Alexandre et secrétaire de la chasse au faucon, à La Haye. Les conditions de ces courses sont publiées dans l'annuaire de la société pour l'amélioration de la race chevaline.

Dans la nuit du 9 au 10 de ce mois, il avait été perdu de la diligence des messageries Van Gend et Loos, entre Rotterdam et Amsterdam, une petite caisse contenant une valeur de fl. 10,000 en piastres mexicaines. Déjà de bonne heure, dans la matinée du 10, la caisse fut trouvée par un ouvrier sur le chemin entre La Haye et Harlem. Cet homme s'est empressé de la porter chez le curé de Hillegom, qui s'est hâté de la faire parvenir au bureau des messageries sardites. Un pareil trait de probité de la part d'un pauvre paysan, mérite certainement des éloges.

La *Gazette Universelle allemande* publie la correspondance suivante de Macao, dont nous lui laissons la responsabilité :

« L'empereur de Chine a résigné son pouvoir entre les mains d'une régence, mais on ne sait pas encore qui il désignera pour son successeur. Quoiqu'il en soit, il faut s'attendre à de grands événements. Le budget de l'année dernière présente un déficit de 38,800,000 taels (le tael vaut 4 fl.) qu'il sera impossible de combler, car le peuple est trop pauvre pour payer de nouveaux impôts. L'expédition française est encore à Macao; les délégués ont fait une exposition de marchandises françaises de toute espèce. »

Les journaux anglais d'aujourd'hui annoncent que M. le duc de Broglie, qui serait tombé d'accord avec le docteur Lushington sur les bases de la convention à adopter pour la suppression du droit de visite, a envoyé à Paris copie de cette convention, et que le cabinet français vient de la retourner à Londres, accompagnée de quelques objections, faciles à lever du reste.

Il paraît qu'il est question, d'après les nouveaux arrangements, d'attaquer la traite dans son foyer même. Les gouvernements de France et d'Angleterre seraient engagés, par des traités spéciaux, les rois nègres de la côte d'Afrique à ne plus vendre aucun esclave, et si ces engagements n'étaient pas tenus, les forces combinées de deux pays bloqueraient leurs états et s'empareraient même de leurs factoreries.

Sir Robert Peel, dans sa récente discussion avec lord Palmerston sur ce sujet, a tenu un langage qui rend tout à fait vraisemblables les détails donnés par les journaux anglais. Le ministre et l'ex-ministre ne différaient qu'en un point : lord Palmerston aurait voulu qu'on procédât immédiatement, par la force, à la destruction des marchés d'esclaves; sir Robert Peel aime mieux y mettre plus de formes, il veut des traités préalables avec les souverains du pays. C'était sans doute à la convention nouvelle qu'il faisait allusion en parlant ainsi.

S'il est vrai que les objections présentées par le cabinet français contre quelques-uns des articles de cette convention, aient peu d'importance, nous ne tarderons pas à connaître le résultat des négociations suivies à Londres. Ce sera alors le moment de l'apprécier.

Nouvelles des Etats-Unis.

Nous recevons des nouvelles de Washington qui seraient d'une nature peu tranquillisante, si nous ne savions d'avance qu'il faut bien laisser les gens cacher, par des paroles belliqueuses, la retraite prudente qu'ils ont dû s'imposer. Nous citerons, par exemple, l'article suivant du *Washington-Globe*, dont le caractère presque officiel rend les réflexions dignes de remarque. Cet article a pour titre : *Guerre avec l'Angleterre*; il est ainsi conçu :

« Le président, M. Polk, a été l'interprète des sentiments de la nation entière, quand il a dit que toute extension de notre Union était un gage de plus donné à la paix; cependant déjà, et alors nous avions le plus pacifique des présidents que nous ayons encore eu, nous avons été obligés de nous écarter de cette politique, et de prendre les armes. Notre solennelle conviction est que bientôt il faudra encore en venir à cette extrémité contre notre ancien adversaire, le seul que nous ayons. Il est évident que l'occasion actuelle est saisie par lui pour recommencer ce système d'agression qui nous a précédemment conduits à la guerre, alternative à laquelle nous serions obligés de recourir, si nous ne voulons pas abandonner tout-à-fait nos droits de nation.
 « Nous n'avons plus qu'un moyen d'échapper à cela, c'est de nous tenir étroitement à la déclaration du président dans son discours d'inauguration. Il sera appuyé par toute la nation; car, malgré l'attaque directe du gouvernement anglais contre M. Polk, on ne doit pas ignorer qu'au préalable il avait été donné sanction à ses paroles par une immense majorité des représentants du pays. C'est parce que nous avons fait trop bon marché de certains droits dans le traité Ashburton, et que nous avons renoncé au droit de conteste, que nous sommes déshonorés dans le monde politique, et que nous avons excité de nouvelles prétentions de la part de notre adversaire.
 « D'après ce que nous pouvons en juger, le parti dominant dans le pays veut, même au prix d'une guerre, la possession entière et absolue de l'Orégon; mais nous ne pensons pas que l'intérêt du pays veuille qu'il en soit ainsi. La question est une de celles que des arbitres doivent décider. Si nos droits ne sont pas bien établis, renonçons-y. Déjà la Grande-Bretagne nous a proposé un arbitrage que le précédent gouvernement a refusé d'accepter,

Bulletin du Journal de La Haye. — 20 Mai 1845.

LE JUIF ERRANT. (1)

HUITIÈME VOLUME.

Le Choléra.

CHAPITRE VI.

L'empoisonneur.

Quelques lignes rétrospectives sont nécessaires pour arriver au récit des événements relatifs au P. d'Aigrigny, dont le cri de détresse avait si vivement impressionné Morok, au moment même où Jacques Rennepont venait de partir.

Les scènes que nous allons dépeindre sont atroces... S'il nous était permis de nous en faire une idée, par l'horreur même qu'il inspirera peut-être, à prévenir ces excès de violence, lorsque l'âme barbare aux quels se porte parfois la multitude ignorante de Paris, nous aurions dit, les bruits les plus absurdes, les plus alarmants, circulaient dans les rues, mais on disait encore que des misérables avaient été surpris en train de commettre le crime dans les brocs que les marchands de vins conservent dans leurs boutiques, et tout remplis sur leurs comptoirs.

Goliath était entré chez un marchand de vins de la rue de la Calandre, pour acheter, après avoir bu deux verres de vin, il les paya.

Goliath appuya machinalement et très innocemment sa main sur l'orifice du broc placé à sa portée.

Le grand maître de cet homme, sa figure repoussante, sa physionomie saugrenue au sujet des empoisonneurs; mais lorsqu'elle vit Goliath poser sa main sur le broc, elle se prononça très-haut avec un accent de frayeur, deux ou trois fois, et l'un d'eux s'écria étourdi :

« C'est un empoisonneur... »

Goliath, ignorant les bruits sinistres répandus dans le quartier, ne comprit pas d'abord ce dont on l'accusait. Les buveurs élevèrent de plus en plus la voix en l'interpellant : lui, confiant dans sa force, haussa les épaules avec dédain et demanda grossièrement la monnaie que la marchande, pâle et épouvantée, ne songeait pas à lui rendre...

— Brigand!... — s'écria l'un des buveurs avec tant de violence que plusieurs passans s'arrêtèrent, — on te rendra ta monnaie quand tu auras dit ce que tu as jeté dans ce broc!

— Comment? il a jeté quelque chose dans un broc? — dit un passant.
 — C'est peut-être un empoisonneur, — reprit un autre.
 Il faudrait alors l'arrêter... — ajouta un troisième.

— Oui, oui, — dirent les buveurs, honnêtes gens peut-être, mais subissant l'influence de la panique générale; — oui, il faut l'arrêter... on l'a surpris jetant du poison dans l'un des brocs du comptoir.

Ces mots : *c'est un empoisonneur!* circulèrent aussitôt dans le groupe qui, d'abord formé de trois ou quatre personnes, grossissait à chaque instant à la porte du marchand de vins; de sourdes et menaçantes clameurs commencèrent à s'élever; le buveur accusateur, voyant ainsi ses craintes partagées et presque justifiées, crut faire acte de bon et courageux citoyen, en prenant Goliath au collet en lui disant :

— Viens t'expliquer au corps-de-garde, brigand.

Le géant, déjà fort irrité des injures dont il ignorait le véritable sens, fut exaspéré par cette brusque attaque; cédant à sa brutalité naturelle, il renversa son adversaire sur le comptoir et l'assomma à coups de poings.

Pendant cette collision, plusieurs bouteilles et deux ou trois carreaux furent brisés avec fracas, tandis que la cabaretière de plus en plus effrayée, criait de toutes ses forces :

— Au secours!... à l'empoisonneur!... à l'assassin!... à la garde!

Au bruit retentissant des vitres cassées, à ces cris de détresse, les passans, attroupés, dont un grand nombre croyaient aux empoisonneurs, se précipitèrent dans la boutique pour aider les buveurs à s'emparer de Goliath. Grâce à sa force herculéenne, celui-ci, après quelques moments de lutte contre sept ou huit personnes, terrassa deux des assaillans les plus furieux, écarta les autres, se rapprocha du comptoir, et prenant un élan vigoureux, se rua, le front baissé, comme un taureau de combat, sur la foule qui obstruait la porte; puis, achevant cette tronche en s'aidant de ses énormes épaules et de ses bras d'athlète, il se fraya un passage à travers l'attroupement, et prit sa course à toutes jambes du côté du Parvis Notre-Dame, ses vêtements déchirés, la tête nue et la figure pâle et courroucée.

Aussitôt un grand nombre de personnes qui composaient l'attroupement se mirent à la poursuite de Goliath, et cent voix crièrent :

— Arrêtez... arrêtez l'empoisonneur!

En entendant ces cris, voyant accourir un homme à l'air sinistre et égaré, un garçon boucher qui passait et portait sur sa tête une grande manne vide jeta ce panier entre les jambes de Goliath; celui-ci, surpris par cet obstacle, fit un faux pas et tomba... Le garçon boucher croyant faire une action aussi héroïque que s'il se fût jeté à la rencontre d'un chien enragé, se précipita sur Goliath et se roula avec lui sur le pavé en criant :

— Au secours! c'est un empoisonneur... Au secours!

Cette scène se passait à peu de distance de la cathédrale, mais assez loin de la foule qui se pressait à la porte de l'Hôtel-Dieu, et de la maison du restaurateur où était entrée la mascarade du Choléra (ceci avait lieu à la tombée du jour); aux cris perçans du boucher, plusieurs groupes à la tête desquels se trouvaient Ciboule, et le carrier, coururent vers le lieu de la lutte, pendant que les passans qui poursuivaient le prétendu empoisonneur depuis la rue de la Calandre, arrivaient de leur côté sur le Parvis.

A l'aspect de cette foule menaçante qui venait à lui, Goliath, tout en continuant de se défendre contre le garçon boucher qui le combattait avec la ténacité d'un bull-dog, sentit qu'il était perdu; s'il ne se débarrassait d'abord de cet adversaire; d'un coup de poing furieux, il cassa la mâchoire du boucher, qui à ce moment avait le dessus, parvint à se dégager de ses étreintes, se releva, et encore étourdi fit quelques pas en avant.

Soudain il s'arrêta.

Il se voyait cerné.

Derrière lui s'élevaient les murailles de la cathédrale; à droite, à gauche, en face de lui, accourait une multitude hostile.

Les cris de douleur atroces, poussés par le boucher que l'on venait de relever tout sanglant, augmentaient encore le courroux populaire.

Il y eut pour Goliath un moment terrible... ce fut celui où, seul encore, au milieu d'un espace qui se rétrécissait de seconde en seconde, il vit de toute part des ennemis couronnés se précipitant vers lui en poussant des cris de mort.

Ainsi qu'un sanglier tourne une ou deux fois sur lui-même avant de se décider à faire tête à la meute acharnée, Goliath, hébété par la terreur, fit ça et là quelques pas brusques, indécis; puis, renonçant à toute fuite impossible, l'instinct lui disant qu'il n'avait à attendre ni merci ni pitié d'une foule en proie à une fureur aveugle et sourde, fureur d'autant plus impitoyable qu'elle se croit légitime, Goliath voulut du moins vendre chèrement sa vie; il chercha son couteau dans sa poche; ne l'y trouvant pas, il s'arc-bouta sur sa jambe gauche dans une pose athlétique, tendit en avant et demi-dépliés ses deux bras musculeux, durs et raides comme deux barres de fer, et de pied ferme il attendit vaillamment le choc.

La première personne qui arriva auprès de Goliath, fut Ciboule.

La mégère essoufflée, au lieu de se précipiter sur lui, s'arrêta, se baissa, prit un des gros sabots qu'elle portait et le lança à la tête du géant avec tant de vigueur, tant d'adresse, qu'elle l'atteignit en plein dans l'œil, qui, saignant, sortit à demi de l'orbite.

Goliath porta les deux mains à son visage en poussant un cri de douleur atroce.

— Je l'ai fait loucher, — dit Ciboule en éclatant de rire.

Goliath, rendu furieux par la souffrance, au lieu d'attendre les premiers coups que l'on hésitait encore à lui porter, tant son apparence de force herculéenne imposait aux assaillans (le carrier, adversaire digne de lui, ayant été repoussé par un mouvement de la foule), Goliath, dans sa rage, se précipita sur le groupe qui se trouvait à sa portée.

Une terrible lutte était trop inégale pour durer longtemps; mais le dés-

(1) Voir le Journal de La Haye, n° 116.

avec plus d'ostentation que de dignité. Si le gouvernement anglais renouvelait sa proposition, nous ne pourrions que l'accepter.

« Nous ne perdons certainement pas à ce jugement ce qui est bien à nous, et, d'ailleurs, lorsque deux parties sont divisées, elle se doivent mutuellement les concessions qu'un pouvoir neutre regarde comme justes.

« Si, par folie et par extravagance, nous étions forcés d'aller à la guerre, nous le ferions avec toutes les ressources et aussi vigoureusement que possible; mais nous devons d'abord épuiser jusqu'à la dernière chance de maintenir la paix. »

Toutes ces redondances, mêlées, il est vrai, de restrictions pacifiques, n'aboutiront certainement pas. Déjà même on prétendait à Washington, au départ du dernier courrier, que le président avait résolu de traiter l'affaire de l'Orégon comme fut traitée celle de la délimitation des frontières du Maine; mais les marchés commerciaux des Etats-Unis ne laissent pas de se ressentir de l'état d'agitation dans lequel est le pays, par suite du langage inconsidéré de M. le président Polk.

Affaires du Mexique.

D'après nos correspondances, M. Cuevas avait fait un long rapport, le 3 avril, aux chambres mexicaines, sur la situation; il comptait beaucoup sur l'intervention européenne pour arrêter les envahissements des Etats-Unis, malgré la reconnaissance de l'indépendance du Texas par quelques-unes de ces puissances. Dans ce rapport, on remarquait surtout les passages suivants :

« Malgré la reconnaissance de l'indépendance du Texas par quelques-unes des puissances européennes, nous pouvons compter sur leur intervention pour arrêter les envahissements des Etats-Unis... »

« La reconnaissance de l'indépendance du Texas par les Etats-Unis ne serait pas un cas de guerre pour nous, mais l'annexion en serait un. »

Ce dernier passage donnerait quelque probabilité à une combinaison dont on a déjà parlé, et qui aurait pour base la renonciation du Mexique à ses droits sur le Texas, à la condition que ce pays formerait un état indépendant, au lieu d'entrer dans l'Union américaine.

Cette combinaison semblerait même être appuyée par l'Angleterre, et accueillie favorablement par le Texas; car, d'un côté, les journaux des Etats-Unis se montrent fort inquiets du départ subit de Galveston, de M. A. Smith, chargé d'affaires du Texas; tandis qu'un journal semi-officiel anglais nous apprend aujourd'hui que la mission de cet agent, qui vient d'arriver à Londres, a pour but de savoir quels avantages seraient faits au Texas par le gouvernement anglais, si cette république restait indépendante et refusait l'annexion que lui proposent les Etats-Unis.

Dans tous les cas, le Mexique arme ses côtes et se prépare à la guerre.

Nouvelles d'Angleterre.

Londres, 17 mai.

Lord Palmerston a pris de nouveau la parole au sujet de l'abolition de la traite, dans la séance de la chambre des communes, du 16. Il a reproché au gouvernement actuel d'avoir détruit, depuis son avènement au pouvoir, tout ce que l'administration précédente avait accompli à l'égard de la traite, et qui plus est, de paralyser constamment toute mesure que ce gouvernement lui-même a prise par rapport à cette affaire.

Passé en revue les 18 traités conclus par le ministère *Whig* après son avènement en 1830, en addition aux 12 traités existant alors, il fait remarquer que le ministère actuel n'a rien fait qui vaille la peine d'être cité; au contraire on a souffert de la France et les Etats-Unis échappent à l'une à la ratification du traité à peu près conclu dans le temps par M. Guizot en sa qualité d'ambassadeur, les autres, aux stipulations qu'ils étaient tenus d'observer en vertu du traité de Gand. Enfin le noble orateur a interpellé sir Robert Peel au sujet du bruit qui courait de l'expiration du traité entre l'Angleterre et le Brésil, nouvelle que nous avons donnée dans un de nos derniers numéros.

Répondant à lord Palmerston, le premier lord de la trésorerie a dit que les documents relatifs à l'abolition de la traite seraient déposés cette année plus tôt qu'ils ne le furent jamais sous le ministère de lord Palmerston. On y verrait si le noble membre était ou non fondé à reprocher au gouvernement d'être

trop indifférent, trop tiède en cette matière. Au reste lord Palmerston avait fait ce soir ce qu'il avait fait bien des soirs précédents; il avait fait l'apologie de ses efforts pour la suppression de la traite. Eh bien, lui, sir Robert Peel, n'avait jamais nié le mérite du noble lord sur ce point, mais il était évident que le noble lord pensait que le public n'appréciait pas encore ce mérite à sa juste valeur, et que pour cette raison, il en faisait tous les mois l'objet d'un compte-rendu détaillé.

Quant au Brésil, le ministre a déclaré qu'il était vrai que cette puissance venait de notifier à la Grande-Bretagne que la convention relative à la suppression de la traite était expirée. Si elle avait le moindre droit à faire cette notification, ce ne pouvait être qu'aux termes d'une convention d'importance douteuse, signée en mars 1830; mais que cette convention fût expirée ou non, le Brésil n'en était pas moins lié envers l'Angleterre en vertu de traités ayant une portée permanente, et statuant que tout sujet brésilien qui pratiquerait la traite, après certaine date, serait considéré comme coupable de piraterie.

Cet incident est la seule chose qui offre de l'intérêt pour nos lecteurs, dans les comptes-rendus des séances du parlement britannique de jeudi à dimanche.

Le lord-maire de Dublin est arrivé à Londres pour présenter à la reine Victoria, l'adresse votée par la corporation de la capitale de l'Irlande, tendant à prier Sa Majesté de vouloir bien visiter ce pays dans le courant de cette année. Sir J. Graham a fait savoir au lord-maire, qu'après les vacances de la Pentecôte il prendrait les ordres de la reine quant au jour à fixer par S. M. pour la réception de sa seigneurie et de la députation qui l'accompagne.

Suivant l'*Evening-Post*, journal irlandais, sir James Graham aurait dit au lord-maire et aux députés de la corporation de Dublin, dans une entrevue que ceux-ci ont eu avec le ministre, lundi dernier, que jusqu'à présent la reine n'avait pas, qu'il sût, exprimé le désir de visiter l'Irlande; que du moins S. M. ne lui en avait jamais rien dit. Sir James Graham aurait demandé ensuite si l'on pouvait s'attendre raisonnablement qu'il conseillât à la souveraine de se rendre en Irlande, après ce qui avait été annoncé par les hommes turbulents et fanatiques de ce pays, que les chevaux de la voiture royale seraient effrayés dans les rues de Dublin par les cris du rappel; que ce cri tomberait comme une bombe dans les conseils royaux; que certains habitants paraîtraient au lever de la reine dans l'uniforme du rappel, et du club des 82.

Sur l'observation de l'*alderman* O'Brien qu'il serait dur, on pourrait même dire injuste, que toute une nation eût à souffrir de l'effet d'un article de journal, sir James répondit que c'était vrai, mais que ce n'était pas tout; que cet article avait été suivi de harangues prononcées et de résolutions adoptées à *Conciliation Hall*, et que même les *meetings-monstres* avaient reconnu. Quand même la reine irait en Irlande et quand même S. M. y serait reçue de la manière annoncée, elle ne pourrait donner d'autre tournure à la question que celle qui a déjà été communiquée au parlement par l'intermédiaire du ministre.

— S'il faut en croire le *Globe*, M. Forbes Mackenzie, nommé récemment lord de la trésorerie, vient d'offrir sa démission à sir Robert Peel: M. Forbes Mackenzie voulait que le cabinet élargit les bases du bill tendant à conférer les franchises municipales aux israélites; mais le cabinet n'ayant pas cru devoir se rendre aux vœux du nouveau lord de la trésorerie, celui-ci a jugé qu'il ne pouvait faire plus longtemps partie de l'administration.

La mission de M. Ashbel Smith, du Texas, en Angleterre, donne lieu à une foule de conjectures. Le *New-York Herald* du 30 avril prétend savoir que M. Smith a été envoyé par le gouvernement texien en Angleterre pour tâcher de lever un emprunt de 1 million ou 1 million et demi st. dans un but non spécifié. L'opinion générale est que le pouvoir exécutif du Texas est tout à fait contraire à l'annexion, et que l'on se propose d'obtenir l'encouragement et l'appui de l'Angleterre et de la France pour maintenir l'indépendance du Texas.

Nouvelles d'Espagne.

On nous assure, dit l'*Espectador*, que le concordat est ar-

rivé mercredi, et qu'il est établi sur les bases suivantes: 1° Tous les évêques émigrés rentreront en Espagne sans avoir besoin de prêter serment à la constitution; 2° Dans chaque capitale de province il y aura deux convents où tous les religieux cloîtrés se réuniront sans distinction d'ordres; 3° le gouvernement livrera les édifices nécessaires à cette réunion; 4° Il sera pourvu à l'entretien des moines au moyen du produit d'un impôt canonique de 15 p. c. auquel seront soumis les acquéreurs de biens nationaux; et ce n'est qu'à cette condition qu'ils seront absous de l'excommunication qui pèse aujourd'hui sur eux; Les diocèses vacans seront administrés par des gouverneurs ecclésiastiques nommés, non par les chapitres, mais par les évêques dont les sièges sont les plus proches.

Nous ne garantissons pas cette nouvelle, mais on nous l'a donnée comme très-certaine. On dit aussi que le gouvernement fait tout son possible pour que de pareilles conditions ne soient pas; que le cabinet est dans un grand embarras par suite de cette nouvelle inattendue, mais qu'il est fort probable que le pouvoir occulte influencera le gouvernement et le décidera à se soumettre aux exigences du pape.

Le journal *El Esperanza* dit, d'un autre côté, que dans la soirée du 8, un courrier extraordinaire est arrivé de Rome avec des dépêches pour le gouvernement, ajoutant que le Saint-Père ne se refuse pas à un arrangement, il exige comme préliminaires la solution de certaines questions importantes dont la principale est relative aux religieuses.

La présence à Madrid de M. de Savigny, secrétaire de la légation prussienne à Lisbonne, a accrédité dans cette capitale le bruit que le roi de Prusse se disposait à reconnaître le II. Cependant, M. de Savigny se montre très-réservé sur ses démarches. Il n'a encore visité que M. Bresson, l'ambassadeur français.

Nouvelles de France.

Paris, 17 mai.

La chambre des députés a terminé jeudi la discussion de l'ancien projet de loi sur le chemin de fer de Paris à la frontière de Belgique, laissant toutefois à l'écart l'article relatif à la durée de la concession, lequel fera l'objet d'un débat spécial. Elle s'est occupée ensuite de la partie de l'art. 2 du projet concernant la ligne de Creil à St-Quentin, et a rejeté un amendement de la commission tendant à décider que le tracé serait celui qui se rapprocherait le plus de la ville de Ham, tandis que par des considérations stratégiques le gouvernement désire que la ligne se rapproche de La Fère.

Voici le texte de l'art. 2 :
1^{er} §. Le chemin de fer s'embranchera à Creil sur le chemin de fer de Paris à la frontière de Belgique; il remontera la rive droite de l'Oise, passera à Compiègne et à Noyon.

2^e §. De Noyon, il se portera sur St-Quentin, suivant le tracé qui sera déterminé par l'administration avant l'adjudication.

Dans sa séance de vendredi, la chambre des députés, après s'être occupée de la question du tracé pour le chemin de fer de Creil à St-Quentin, avait entamé la discussion de l'article relatif à la durée de la concession. Un amendement, signé par plusieurs députés du Nord et du département du Pas-de-Calais, demandait la construction d'un embranchement de Fampoux à Hazebrouk, en portant la durée de la concession de cet embranchement à 75 ans. Cet amendement avait été renvoyé par la commission, parce qu'elle pensait qu'il entraînerait une prolongation de durée pour la concession du chemin principal. La suite de cette discussion avait été renvoyée au lendemain, mais samedi elle n'a pu avoir lieu. A deux heures et demie la chambre ne se trouvait pas en nombre, et la séance a été levée voyée par le président à lun ti.

On lit dans le *Toulonnais* :
L'insurrection paraît avoir pris de grands développements non seulement aux environs de Tânoz et d'Orléansville, mais aussi dans les montagnes de l'Ouarencris, dont toutes les populations sont en armes. Il paraît même hors de doute que plusieurs de nos chefs indigènes ont été sacrifiés par leurs collègues ligionnaires. Au surplus, la guerre continue non loin de Tânoz, et nous apprenons qu'un rassemblement de 2,000 combattants

peur doubant les forces du géant, le combat fut un moment terrible.

Le malheureux ne tomba pas tout d'abord. Pendant quelques secondes, disparaissant presque entièrement sous un essaim d'assaillans acharnés, on vit tout d'un coup se lever dans le vide et retomber en martelant des crânes et des visages, tantôt sa tête énorme, livide et sanglante, et tantôt son corps renversé par un combattant cramponné à sa chevelure crépue. Ça et là les brusques écarts, les violentes oscillations de la foule témoignaient de l'incroyable énergie de la défense de Goliath. Pourtant le coërier étant parvenu à le joindre, Goliath fut renversé.

Une longue clameur de joie féroce annonça cette chute, car en pareille circonstance, tomber... c'est mourir.

Aussi mille voix haletantes et courroucées répétèrent ce cri :
— Mort à l'empoisonneur!

Alors commença une de ces scènes de massacre et de torture digne de canibales, horribles excès, d'autant plus incroyables qu'il ont toujours pour témoins passifs ou même pour complices, des gens souvent honnêtes, humains, mais qui, égarés par des croyances ou par des préjugés stupides, se laissent entraîner à toutes sortes de barbaries, croyant accomplir un acte d'inevitable justice.

Ainsi que cela arrive, la vue du sang qui coulait à flots des plaies de Goliath entra ses assaillans, redoubla leur rage. Cent bras s'appesantirent sur ce misérable; on le foula aux pieds; on lui écrasa le visage; on lui défonça la poitrine. Ça et là, au milieu de ces cris furieux; — A mort l'empoisonneur! — on entendait de grands coups sourds suivis de gémissemens étouffés; c'était une effroyable curée; chacun, cédant à un vertige sanguinaire, voulait frapper son coup, arracher son lambeau de chair; des femmes... oui, jusqu'à des femmes, jusqu'à des mères... s'acharnaient avec rage sur ce corps mutilé.

Il y eut un moment de terreur épouvantable.

Goliath, le visage meurtri, gonflé de sang, ses vêtements en lambeaux, la poitrine nue... rouge... ouverte... Goliath, prosterné d'un instant de lassitude de ses bourreaux qui le croyaient acharnés, parvint par un de ces soubresauts convulsifs fréquens dans l'agonie, à se dresser sur ses jambes pendant quelques secondes; alors, aveuglé par ses blessures, agitant ses bras dans le vide comme pour parer des coups qu'on ne lui portait pas, il murmura ces mots qui sortirent de sa bouche avec des flots de sang :

— Grâce... je n'ai pas empoisonné... grâce.

Cette sorte de réurruction produisit un effet si saisissant sur la foule, qu'un instant elle se recula avec effroi; les clameurs cessèrent, on laissa un peu d'espace autour de la victime... quelques cœurs commençaient même à s'apitoyer, lorsque le carrier, voyant Goliath, aveuglé par le sang, étendre devant lui ses mains ça et là, fit une allusion féroce à un jeu connu et s'écria :
— Case-cou!

Puis, d'un violent coup de pied dans le ventre, il renversa de nouveau la victime dont la tête rebondit deux fois sur le pavé.

Au moment où le géant tomba, une voix, dans la foule, s'écria :
— C'est Goliath!... Arrêtez... ce malheureux est innocent.

Et le P. d'Aigrigny (c'était lui), cédant à un sentiment généreux, fit de

violens efforts pour arriver au premier rang des acteurs de cette scène, y parvint, et alors, pâle, indigné, menaçant, il s'écria :

— Vous êtes des lâches, des assassins! Cet homme est innocent, je le connais;... vous répondrez de sa vie...

Une grande rumeur accueillit ces paroles véhémentes du P. d'Aigrigny.

— Tu connais cet empoisonneur, — s'écria le carrier, en saisissant le jésuite au collet, — tu es peut-être aussi un empoisonneur.

— Misérable! — s'écria le P. d'Aigrigny, en tâchant d'échapper aux étreintes du carrier. — Tu oses porter la main sur moi?

— Oui... j'ose tout moi... — répondit le carrier.

— Il le connaît... ça doit être un empoisonneur... comme l'autre;

Criaient déjà dans la foule qui se pressait autour des deux adversaires, pendant que Goliath, qui, dans sa chute, s'était ouvert le crâne, faisait entendre un râle agonisant.

A un brusque mouvement du P. d'Aigrigny qui s'était débarrassé du carrier, un assez grand flacon de cristal, très-épais, d'une forme particulière et rempli d'une liqueur verdâtre, tomba de sa poche et roula près du corps de Goliath.

A la vue de ce flacon, plusieurs voix s'écrièrent :

— C'est du poison... voyez-vous... il a du poison sur lui!

A cette accusation, les cris redoublèrent, et l'on commença de serrer l'abbé d'Aigrigny de si près, qu'il s'écria :

— Ne me touchez pas!... ne m'approchez pas...

— Si cest un empoisonneur, — dit une voix, — pas plus de grâce pour lui que pour l'autre...

— Moi... un empoisonneur! — s'écria l'abbé, frappé de stupeur.

Ciboule s'était précipité sur le flacon; le carrier le saisit, le déboucha, et dit au P. d'Aigrigny, en le lui tendant :

— Et ça! qu'est-ce que c'est?

— Cela n'est pas du poison... — s'écria le P. d'Aigrigny.

— Alors... bois-le... — repartit le carrier.

— Qui... oui... qu'il le boive! — cria la foule.

— Jamais! — repartit le P. d'Aigrigny avec épouvante.

Et il se recula en repoussant vivement le flacon de la main.

— Voyez-vous!... c'est du poison...; il n'ose pas boire, — cria-t-on.

Et déjà serré de toutes parts, le P. d'Aigrigny trébuchait sur le corps de Goliath.

— Mes amis, — s'écria le jésuite, qui, sans être empoisonneur, se trouvait dans une terrible alternative, car son flacon renfermait des sels pres-

servatifs d'une grande force, aussi dangereux à boire que du poison, — mes braves amis, vous vous méprenez; au nom de notre Seigneur, je vous jure que...

— Si ce n'est pas du poison... bois donc.

Reprenant le carrier en présentant de nouveau le flacon au jésuite.

— Si tu ne bois pas, à mort! comme ton camarade, puisque, comme lui, tu empoisonnes le peuple.

— Qui... à mort!... à mort!...

— Mais, malheureux... — s'écria le P. d'Aigrigny les cheveux hérissés de terreur, — vous voulez donc m'assassiner?

— Et tous ceux que toi et ton camarade vous avez empoisonnés, — s'écria le carrier, —

— Mais cela n'est pas vrai... et...

— Bois, alors... — répéta l'inflexible carrier — une dernière fois... —

— Boire... cela... mais c'est la mort! — s'écria le P. d'Aigrigny, —

— Ah! voyez-vous le grand! — répondit la foule en se resserrant devant

— Il s'est trahi!

— Il l'a dit! Boire ça... c'est la mort!...

— Mais... écoutez-moi donc!... — s'écria l'abbé en joignant les mains, —

ce flacon... c'est...

Des cris furieux interrompirent le P. d'Aigrigny :

— Ciboule! achève celui-là! — cria le carrier en poussant du pied Goliath, — moi, je vais commencer celui-ci!

Et il saisit le P. d'Aigrigny à la gorge.

A ces mots, deux groupes se formèrent :

L'un, conduit par Ciboule, acheva Goliath à coups de pieds; à coups de pierres, à coups de sabots; bientôt le corps ne fut plus qu'une masse informe, mutilée, sans nom, sans forme, une masse inerte pétrie de boue et de chairs broyées.

Ciboule donna son tartan, on le noua à l'un des pieds dialogués du mort; et on le traîna ainsi jusqu'au parapet du quai.

Et là, au milieu des cris d'une joie féroce, on précipita ces débris sanglants dans la rivière...

Maintenant, ne frémit-on pas en songeant que, dans un temps d'insurrection populaire, il suffit d'un mot, d'un seul mot dit imprudemment par un homme honnête, et même sans haine, pour provoquer un si effroyable meurtre?

— C'est peut-être un empoisonneur!...

Voilà ce qu'avait dit le baveur du cabaret de la rue de la Calandrie...

de plus... et Goliath avait été impitoyablement massacré...

Dans d'impérieuses raisons pour faire pénétrer l'instruction, les hommes de

reux à même de se défendre de tant de préjugés stupides, de tant de superstitions funestes, de tant de fanatismes implaçables! Comment, dans un temps de calme, la réflexion, l'empire de soi-même, le sentiment de la justice, les souffrances abandonnées, que l'ignorance abrutit, que la misère déprime, que les souffrances courroucent, et dont la société ne s'occupe que lorsqu'il s'agit de les enchaîner au bagne ou de les garrotter pour le bourreau?

Le cri terrible dont Morok avait été épouvanté était celui que poussait le P. d'Aigrigny lorsque le carrier appesantit sur lui sa main formidable; c'était :

Ciboule, en lui montrant Goliath expirant :

— Achève celui-ci... je vais commencer celui-là.

(La suite à demain.)

(1) Le fait est historique : un homme a été massacré parce qu'on a trouvé sur lui un flacon rempli d'ammoniaque. Sur son refus de le boire, la populace persuadée que le flacon était rempli de poison, déchira ce malheureux.

est venu parader, le 28 avril, devant le camp d'Orléansville, qu'il faisait mine de vouloir attaquer; ce que voyant, les troupes de la garnison sont sorties, et, appuyées par le canon du camp, ont mis promptement l'ennemi en fuite. Cette masse de cavaliers s'est éloignée en désordre.

Une affaire plus sérieuse a eu lieu le 30, en vue d'Orléansville, entre un fort détachement de troupes commandé par un chef de bataillon et un rassemblement assez considérable. La bataille a été vive, mais elle n'a pas duré longtemps, l'ennemi ayant lâché pied. Les Arabes ont perdu plusieurs des leurs et nous en notre pouvoir 150 têtes de gros bétail.

Nos pertes ont été de 2 hommes tués et 6 blessés.

M. le colonel de Saint-Arnaud, avec la majeure partie des troupes de la subdivision d'Orléansville, continue ses excursions et secour rudement les tribus qu'il peut atteindre; mais beaucoup d'entr'elles ont abandonné leurs douars pour se réfugier dans les montagnes.

Le paquebot le *Charlemagne*, parti d'Alger le 10, est arrivé le 15 au soir à Marseille, malgré le mauvais temps.

Nous avons reçu par ce courrier, dit le *Sémaphore*, des nouvelles satisfaisantes de la colonne dont M. le maréchal dirige les opérations. L'insurrection du Dahara est complètement éteinte, la plupart des chefs de tribus kabyles ont fait leur soumission au gouverneur, qui ne l'a reçue qu'avec de très grandes restrictions.

Le marabout qui avait tué un de nos agents comptables à Bilianah, a été décapité par ordre du chef de la tribu, qui a fait porter la tête de ce fanatique au gouverneur.

Une nouvelle invasion de sauterelles avait eu lieu; on craignait même une épidémie par suite de la quantité de ces animaux qui couvraient le sol.

M. le comte Bresson, ambassadeur de France à Madrid, est attendu prochainement à Paris.

La santé de M. le ministre des affaires-étrangères va chaque jour s'améliorant. M. le ministre de l'instruction publique est toujours retenu chez lui par un violent accès de goutte.

Nouvelles de Belgique.

Bruxelles, 18 mai.

Dans sa séance d'avant-hier au soir, le sénat a adopté sans discussion, et par 23 voix contre 3, le projet de loi relatif aux élections.

Il a ensuite adopté à l'unanimité le projet de crédit pour dépenses anticipées du *Moniteur*, ainsi que le projet de loi relatif à la naturalisation des habitans des parties cédées du Limbourg et de Luxembourg.

Dans sa dernière séance de la session, le sénat a adopté, sans discussion, la loi concédant le chemin de fer de la Flandre occidentale, à la majorité de 32 voix contre deux abstentions (M. le baron de Pelichy et M. d'Hoop).

L'ordre du jour a appelé la discussion des articles du projet de loi portant concession des chemins de fer de Namur à Liège, de Liège à Mons et à Erquelines, de Charleroy à Erquelines et de Mons à la Sambre, dit de la *Trouille*. L'ensemble de la loi a été adopté à la majorité de 33 voix contre une.

Le projet de loi concernant l'appropriation du palais de Liège pour l'hôtel du gouvernement provincial a été adopté à l'unanimité.

Le projet de loi portant crédit au département de l'intérieur pour ordres arriérés, a été adopté à l'unanimité.

Le projet de loi concernant le budget supplémentaire des dépenses, celui concernant quelques valeurs comprises dans le budget supplémentaire de l'état, et celui portant régularisation de la dette publique, ont été adoptés à la majorité de 21 voix contre une.

L'ordre du jour épuisé, M. d'Hoop a recommandé au sénat de voter la question des inondations dans les Flandres.

M. le comte de Baillet a recommandé à M. le ministre de l'intérieur la question des irrigations.

M. Struys a recommandé à M. le ministre de la justice le rétablissement des colonies agricoles.

M. le ministre de l'intérieur a lu l'ordonnance de clôture de la session. M. le président a exprimé à l'assemblée sa gratitude pour la bienveillance dont elle l'a entouré. L'assemblée se sépara aux cris de vive le Roi.

Nouvelles et faits divers.

Nous voyons, dans les journaux suisses, qu'à la seule nouvelle de la destitution du professeur Snell, que nous avons fait connaître, il y a eu à Berne une réunion nombreuse, et que les résolutions suivantes ont été adoptées :

« L'assemblée fera part au conseil exécutif du regret et de l'indignation que lui a causé la destitution du docteur Snell ; elle adressera une pétition au grand conseil pour solliciter l'annulation de l'arrêté du conseil exécutif, comme étant en opposition ouverte avec le principe libéral démocratique. Il sera ouvert une souscription au profit du docteur Snell, jusqu'à ce qu'il soit réintégré dans ses droits ou obtienne un pro-moteur efficace. »

Le *Diario* de Lisbonne publie un décret qui confie par intérim les portefeuilles de l'intérieur et de la justice à M. José Cabral, le gouverneur civil de Lisbonne et frère de M. Costa Cabral, le mauvais état de santé de celui-ci l'obligeant à prendre congé. Cette nomination a produit une grande sensation, José Cabral étant connu pour l'ardeur de ses opinions ministérielles.

On nous écrit de Berlin, le 20 avril :

« On discute chaudement ici la question d'émettre un nouveau papier-monnaie. Le réseau complet des chemins de fer, la circulation et la fois, absorbe à lui seul presque tout l'argent en circulation; et la somme de papier-monnaie que nous possédons est déjà insuffisante pour la Prusse, se trouve en outre éparpillée sur toute la surface du *Zollverein*. »

— L'amortissement de l'emprunt russo-polonais, émis dans le principe à 150 millions de florins, se fait au moyen d'une annuëlle. Les numéros ayant été tirés il y a près d'un an, la banque de Pologne a fait insérer dans tous les journaux une liste des gagnans, mais plusieurs détenteurs ne se sont pas présentés pour retirer leur gain.

— Des correspondances venues d'Aden nous apprennent que les Anglais sont maintenant rassurés sur les démonstrations hostiles que les Arabes de l'intérieur avaient faites récemment. Ces derniers se sont retirés dans leur pays après de simples menaces. Les Anglais se fortifient dans leur position et cherchent à se mettre à l'abri des éventualités de l'avenir. La petite-vérole a fait d'assez grands ravages dans la ville, mais elle a sévi avec beaucoup plus de rigueur parmi les Arabes; la maladie frappait les adultes comme les enfans, et on va jusqu'à dire qu'elle a enlevé près d'un sixième de la population totale.

— On sait que l'ex-président Herard et ses partisans, les mulâtres, ont essayé de mettre l'île de Saint-Domingue en révolution. Heureusement on a découvert leur correspondance secrète. On en a arrêté et fusillé quelques-uns. Herard a essayé d'aborder près de Jérémie; mais des amis l'ont avisé de n'en rien faire. Le gouvernement a offert 10,000 fr. pour la tête de l'ex-président.

— On écrit du Havre :

L'équipage d'un bateau de notre port vient d'être fort maltraité devant Plymouth par des marins anglais. Voici à quelle occasion : ce bateau, appelé la *Grande Famille*, patron Dorival, était allé mouiller dans la rade de Plymouth; ses voiles étaient à peine amenées, qu'un individu se présenta pour réclamer un droit d'aucrage d'un shilling, qui fut payé sans opposition, bien que cette réclamation ne parût pas fondée. Peu après arriva une autre embarcation; quatre hommes qui la montaient sautèrent à bord du bateau; ils prétendirent que les Français n'avaient pas le droit de venir mouiller dans ces parages, et sous ce prétexte ils se mirent à larguer les voiles et à filer la chaîne de l'ancre. Tandis qu'ils faisaient cette opération, le patron Dorival, qui s'était rendu à terre pour un instant, revint à son bord et s'opposa aux manœuvres que les quatre marins anglais étaient en train d'exécuter; le patron voulait bien se mettre en devoir d'appareiller pour échapper à ses agresseurs, mais il ne consentait point à leur laisser faire la besogne. Il leur défendit donc de toucher à quoi que ce fût. Que firent alors les Anglais? Ils tombèrent à coups de poings sur le patron Dorival et son équipage, composé d'un seul matelot et d'un mousse: tous trois furent battus et ensanglantés. Un des assaillans s'était même armé d'une barre de fer. Accablés par le nombre, les marins français résistèrent inutilement; ils n'en furent que plus abimés, et c'est en vain qu'ils appelèrent au secours. Enfin les Anglais lâchèrent prise. Le patron Dorival a été faire sa plainte devant l'agent consulaire français à Plymouth et a fait également son rapport à son retour au Havre.

— Le *Times*, commentant le vote de l'armement des fortifications de Paris, voit dans les concessions faites par le gouvernement, et surtout dans l'adoption de l'amendement qui fait de Bourges le dépôt de l'armement, la preuve d'un changement considérable et d'une grande défiance dans l'opinion publique. Cependant il regarde les garanties que doit donner cet amendement comme tout à fait illusoire. L'opposition, dit-il, sera la première à demander l'armement au moindre ombrage que lui donnera une puissance étrangère; il en voit la preuve dans ce qui s'est passé en 1840. Au reste, le *Times* paraît partager, sur les fortifications, la manière de voir des partis extrêmes et il dit que la France en sentira le pouvoir comme moyen de gouvernement avant d'avoir pu les éprouver comme moyen de défense nationale.

— L'empereur d'Autriche, voulant donner au prince de Metternich une marque de bienveillance particulière, a ordonné que la grande exposition de l'industrie nationale autrichienne fût inaugurée le jour même où le prince accomplissait sa soixante-douzième année. L'archichancelier est né le 15 mai 1773, et dirige depuis trente-six ans consécutifs les affaires de la monarchie autrichienne.

— On écrit de Vienne, 8 mai :

S. A. R. le duc de Bordeaux, sa sœur et Mme la duchesse d'Angoulême ont quitté Goritz ces jours derniers et sont attendus d'une heure à l'autre au château de Frohsdorf, situé à quatre lieues d'ici dans le voisinage des Alpes de Styrie. Ces augustes personnages ont quitté Goritz pour toujours et restitué leur résidence à son possesseur. Auparavant, le duc de Blacas leur a encore fait visite et s'en retournera à Paris quand LL. AA. RR. seront arrivées dans leur nouveau séjour. Mme la duchesse de Berry réside à Venise.

— Nous lisons dans l'*Impartial de Bruges* :

« Il y a deux ans environ que les Roberts-Macaires de Bruxelles, ont commencé à déporter des Belges dans leur cimetière de Santo-Thomas. — Le nombre des déportés s'est élevé à environ NEUF CENTES !!! — veut-on savoir combien il reste aujourd'hui encore en vie de ces neuf cents infortunés? ... Eh bien ! il en reste tout au plus CENT-CINQUANTE !!! — Et si l'on attend, à la saison prochaine, il n'en restera plus un !!! »

— Nous qui avons poursuivi l'abominable spéculation de la compagnie de colonisation, nous mettons cette compagnie au défi de nous donner un démenti judiciaire sur le fait si grave que nous avançons en cet instant. »

— On dit que le nom du mystérieux comte Varel, qui vient de mourir à Hildenburghausen, était Cornélius Van der Valk; il était né, assure-t-on, à Amsterdam en 1769; en 1798 il était secrétaire de l'ambassade de la république batave à Paris.

— Ce n'est pas seulement chez nous que le mois de mai est glacial; voici ce qu'on mande de Bayonne, 10 mai :

« Si ce n'était le nom qu'il porte, le mois dans lequel nous sommes maintenant nous semblerait celui de décembre. Quelques jours de beau temps avaient développé la végétation en avril; mais nous subissons actuellement une température qui arrête tout. Une pluie glaciale, et tombant par grosses averses, a singulièrement refroidi la température. Quelquefois ces averses sont mêlées de grêle. Avant-hier c'était de la grêle sans mélange de pluie. Ajoutez à cela qu'il vente continuellement. Probablement nous n'aurons que peu de fruits, cette année. Jeudi le pont de Saint-Esprit était inabordable pour les femmes et les enfans. Les courans, refoulés par un vent violent d'ouest, faisaient éprouver aux bateaux qui le soutiennent un roulis qui causait des vertiges. Le mois de mai cette année ne sera chanté par personne. Encore s'il n'y avait que cela à regretter ! »

On commence aussi à se plaindre, dans le Midi de la France, de la persistance du froid. Les journaux de Bordeaux disent que la vigne surtout est en souffrance.

Dans le Languedoc, la situation n'est pas meilleure; les

vents de nord-ouest et de sud-ouest se succèdent, apportant tour-à-tour les émanations glaciales des Cévennes et des Pyrénées. Le 11, par un ouragan du nord-est, on a eu, à Montpellier, un orage mêlé de tonnerre et de grêle, et le lendemain le vent était revenu au nord-ouest, avec une véritable température d'hiver.

— On lit dans le *Worcester-Journal* :

« La semaine dernière, toutes les usines de South-Staffordshire ont réduit le prix de leurs fers de 40 sh. par tonneau. Le prix actuel est tel qu'il sera probablement maintenu jusqu'à ce que les commandes considérables de rails aient été exécutées. La spéculation sur le fer en gueuses qui se faisait à Liverpool a éprouvé un grave échec la semaine dernière. Beaucoup de détenteurs, pressés de recouvrer le libre usage de leur capital engagé, ont pressé la vente et le fer en gueuses écossais a été offert à 75 sh. par tonneau. Au commencement du mois de mars le prix était de 110 sh. et les faiseurs n'acceptaient pas d'ordres au-dessous de 120 sh. Toutefois cette diminution des prix était nécessaire pour prévenir de graves embarras dans d'autres branches commerciales. »

« On sent en outre que l'état fiévreux du marché des fers ne peut que nuire à cette industrie, attendu que les Américains ne négligent aucun moyen d'accroître leur production sidérurgique. L'année dernière les Etats-Unis ont produit 500,000 tonneaux de fer, et on calcule qu'avant dix ans, cette production s'élèvera à un million de tonneaux, à moins que le bon marché de cet article en Angleterre ne rende plus profitable pour les Américains de l'acheter chez nous que de le produire eux-mêmes. »

— D'après le *Sun*, la marine américaine se compose de 11 vaisseaux de ligne, 17 frégates, 34 sloops de guerre, 5 bateaux à vapeur. Ainsi, le chiffre total de la marine américaine, y compris les bateaux à vapeur, est de 67. Mais, ajoute le même journal, parmi ces navires il y en a plusieurs en construction qui demeureraient du temps pour être achevés, de sorte que la marine américaine disponible, en cas de guerre, ne compte pas plus de 7 vaisseaux de ligne et 11 frégates. Les bâtimens américains portent plus de canons qu'ils n'en indiquent; ainsi, leur vaisseau de ligne *Pennsylvania*, qui ne figure que pour 120 canons, en porte 140.

Les vaisseaux de ligne anglais les plus forts ne portent pas plus de canons qu'ils n'en indiquent réellement. Les vaisseaux américains de 80 canons sont supérieurs aux vaisseaux anglais de 90. Les bâtimens américains de 74 canons en portent réellement 90, mais ils sont inférieurs aux bâtimens anglais de 80 canons en cas de guerre, et ce sont les frégates américaines qui donneront le plus certainement; il ne faut pas qu'elles s'attendent aux mêmes résultats qu'en 1812; quoique les frégates anglaises de 50 canons portent moins de canons que les frégates américaines, elles sont aussi puissantes, quant à l'armement.

— Le fameux serpent de mer vient encore une fois de se montrer au monde, tout exprès pour confondre les incrédules, les esprits-forts qui, depuis si longtemps nient intrépidement son existence! Voici ce que nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis* du 19 avril :

« Une correspondance, qui, suivant nos confrères, émane de l'autorité la plus respectable, et datée du Cap May, 13 avril, annonce la réapparition dans ces parages du fameux serpent de mer, objet de tant de versions contradictoires. Le monstre aurait été aperçu à diverses reprises par plusieurs habitans du Cap May. Il aurait de 60 à 70 pieds de long, 8 à 9 pieds de diamètre, la peau entièrement noire, et lancerait de temps à autre un fort jet d'eau, s'élevant à 10 pieds de hauteur et paraissant jaillir non de sa tête, mais d'un renflement placé au-dessous de sa tête, à environ un tiers de sa longueur totale. On écrit que des habitans du Cap May ont résolu de s'en emparer, à quelque prix que ce fût, et que des hommes s'en étaient pour contribuer à cette pêche hasardeuse. »

— On lit dans l'*Impartial de Bruges* :

FLAGRANT DÉLIT D'ADULTÈRE. — *Arrestation de Grand de M. le chevalier d'Hooghe et Mad. Mathot.* — Hier, par le convoi de 3 heures 40 minutes, M. le capitaine Mathot, accompagné d'une personne, sur le dévouement de laquelle il croyait pouvoir compter, partit pour Gand. Il avait appris, dans la matinée, que son épouse avait quitté son hôtel et pris un bulletin pour Anvers. Mais, comme il savait que le chevalier d'Hooghe était depuis plusieurs jours à Gand, il pensait que sa femme n'avait pris un billet pour Anvers, qu'afin de détourner les soupçons, et que son but réel était de rejoindre son amant.

Ce pressentiment ne fut que trop justifié par l'événement. A 5 heures trois quarts, M. le capitaine Mathot arrivait à Gand et se rendait chez l'un de ses conseils, M. l'avocat Delwarde, où il rencontra M. le général Clump, et tous deux l'exhortèrent à la modération. Pendant ce temps, la personne qui accompagnait le capitaine l'attendait à l'estaminet de l'*Aigle d'or*, où il avait déposé son porte-manteau, contenant une paire de pistolets chargés. Au retour du capitaine, cette personne l'engagea à ne pas se charger du porte-manteau et à le laisser jusqu'au soir chez l'hôte de l'*Aigle d'or*. Le capitaine y consentit, et son ami complètement rassuré parce qu'il le croyait sans armes, monta avec lui dans une vigilante, et l'ordre fut donné au cocher de s'arrêter successivement devant tous les principaux hôtels de la ville. En quelques minutes on arriva à l'*Hôtel de Wellington*, où le capitaine fut informé que non-seulement les deux personnes qu'il cherchait, étaient effectivement descendues vers les 10 heures et demie dans cet hôtel, mais de plus qu'elles y étaient encore en ce moment.

Le capitaine ne voulant pas attendre un instant de plus, ni se rendre au conseil qui lui fut donné par son ami, d'aller chercher un commissaire de police, se fit indiquer la chambre et monta sur le champ, suivi de son ami et des personnes de la maison... Il frappa... Une voix demanda: — Qui est-là? — C'est la voix de Mme Mathot; et déjà la porte a cédé au coup violent donné par le capitaine en reconnaissant cette voix.

Le capitaine trouve M. d'Hooghe et Mme Mathot dans le même lit; il tire un des pistolets qu'il avait cachés, à l'insu de son ami, sous sa capote, lâche la détente... la capsule ne part pas... il veut réarmer, mais son ami s'élance sur lui, l'étreint de toutes ses forces, lui arrache son arme, et pendant cette lutte, le chevalier d'Hooghe s'élance en chemise hors du lit, descend les escaliers et se sauve dans la cuisine de l'hôtel. Mais le capitaine s'est débarrassé de l'étreinte de son ami, il se précipite sur les pas de son ennemi, il l'accule au fond de la cuisine; d'Hooghe

